Fête Nationale des Canadiens-Français

24 JUIN 1909

Nos Institutions, Notre Langue, Nos Lois.



Mgr. C. O. GAGNON,
Chapelain Général.



M. J. E. A. PIN
Secrétaire Général.



ST-JEAN-BAPTISTE,
Patron des Canadiens-Français.



Hon. ADELARD TURGEON
Président Général.



M. C. F. DELAGE.
Président-Adjoint.



M. J. A. MERCIER
Commissaire-Ordonnateur Général.



M. J. A PARADIS,
Président de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.



M. N. E. PAPILLON.
Trésorier Général.

PROGRAMME SPECIAL
AU
Théâtre Rustique
CHUTES MONTMORENCY

A L'OCCASION DE LA
Fête St-Jean-Baptiste



Artistes directement de New-York.

REPRESENTATION A 3.30 ET 8.30 P. M.

Un billet de Québec à Montmorency, vous donne l'entrée gratuite au Théâtre.

Les trains circulent toutes les demi-heures.

Allez passer l'après-midi dans le plus beau parc du pays.

TÉLÉPHONES : Brasserie à Beauport, [illegible]. Bureau et Entrepot, [illegible]

AVIS

A l'occasion de la fête Saint-Jean-Baptiste . . . .
Approvisionnez-vous des

EXCELLENTES BIERES, PORTER ET LAGER

DE

La Brasserie de Beauport

17, RUE RAMSAY, QUEBEC

MARCEAU & Cie

IMPORTATEURS

Spécialité : Les vetements Fit-Rite

* * *

Assortiment général de marchandises [illegible]

* * *

* * *

Tailleur, Modiste, de robes et chapeaux attachés à l'établissement

* * *

Nous garantissons chaque vêtement Fit-Rite comme etant parfait dans la coupe et le fini.

Qualite superieure à toute autre, enfin les habillements Fit-Rite sont les plus chics

UNE VISITE EST SOLLICITEE

Marceau & Cie

155, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH,
QUEBEC

La Fete Nationale et les Ouvriers

Canadiens-français, salut à la Patrie ! Il est bon, n'est-il pas vrai, que le petit peuple canadien-français ait un jour dans l'année pour faire un retour sur le passé, voir ce qui se fait et préparer l'avenir. Plus que tout autre peut-être, le peuple canadien-français a besoin d'une fête nationale, puisque c'est le jour du grand ralliement, le jour de l'oubli et celui des espérances.

Permettez donc, compatriotes ouvriers, à votre humble ami, de soumettre à votre réflexion quelques considérations qu'il vous demande d'excuser à l'avance.

Vous êtes heureux, n'est-il pas vrai, de vous proclamer Canadiens-français et au jour de la Saint-Jean-Baptiste de marcher fièrement à la suite du drapeau de la Patrie.

Vous êtes heureux, n'est-il pas vrai, d'oublier en ce jour solennel de la fête nationale, vos divergences d'opinions, vos ambitions personnelles, vos divisions, mêmes les plus profondes, pour vous rappeler que vous êtes, avant tout, Canadiens-français.

Vous êtes heureux, n'est-il pas vrai, de vous serrer la main afin de donner à notre fête nationale tout l'éclat possible et chanter avec un enthousiasme délirant nos gloires nationales.

Vous êtes heureux de vous agenouiller au pied des autels du Divin Maitre pour chanter ses louanges, lui demander la force et le courage et, en ce faisant, affirmer vos convictions religieuses.

Vous êtes heureux, en ce jour de la Saint-Jean-Baptiste de proclamer bien haut et votre nombre et votre force.

Tout cela est bien et même très bien. Les vrais patriotes vous applaudissent et vous acclament.

Mais arrêtez-vous un moment et la main sur la conscience, demandez-vous ce que vous avez fait pour l'avancement de votre race et de votre pays. Il ne suffit pas de crier partout et toujours : " Vive le Canada ", il faut des actes.

Avez-vous travaillé tous les jours à devenir les meilleurs ouvriers de votre métier ? Avez-vous contribué par votre travail persévérant et intelligent à faire des industries et du commerce canadiens les plus prospères ? Avez-vous défendu dans la mesure du possible les institutions nationales si chèrement conquises et conservées ?

Avez-vous, en un mot, fait l'œuvre d'un vrai patriote, d'un patriote sans crainte et sans peur ? Si oui, tant mieux pour vous et la si " doulce " patrie canadienne.

Vous êtes alors dignes de nos ancêtres qui n'ont rien épargné et tout sacrifié pour nous conserver notre religion, notre langue, nos institutions nationales. Ils ont sû, eux, s'ignorer, se dépenser et lutter avec une énergie indomptable afin de nous léguer la liberté dont nous jouissons.

Nos ancêtres avaient l'esprit national qui réunit, commande, dirige et enthousiasme.

Nous jouissons, vous jouissez, vous les ouvriers, d'une liberté chèrement acquise ; vous foulez le sol qu'ils ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang ; le même sang coule dans nos veines et comme eux, voyons, n'est-il pas vrai que vous voulez votre patrie belle, grande et prospère.

Qu'avez-vous fait ?

Cet esprit national, que vous trouvez si beau et si digne d'éloge, chez les ancêtres, est il réellement ce qu'il devrait être ! Malheureusement non. Le jour de la fête nationale c'est de l'enthousiasme du matin au soir, on chante les airs nationaux avec entrain, on décore les rues, les résidences privées, les magasins, les ateliers, on applaudit les orateurs qui nous parlent de la Patrie, de nos héros, on marche peut être dans nos rues à la suite d'un drapeau ou d'une bannière....

Le lendemain, le souvenir de la fête de la veille hante encore l'esprit, mais quelques jours plus tard, tout est fini.

On n'est pas Canadiens-français le jour de la fête nationale seulement, mais bien trois cent soixante-cinq jours par année. Ce qui nous manque, amis ouvriers, c'est l'esprit national qui dure, travaille et agit pour le plus grand bien de la patrie commune et de tous les Canadiens-français.

Avoir l'esprit national, c'est vouloir nous emparer du sol, le faire produire, c'est travailler toujours à le conserver. Avoir l'esprit national, c'est vouloir la prospérité de nos industries et travailler assidûment à ce [illegible]. Avoir l'esprit national, c'est encourager les entreprises nationales, le commerce du pays, c'est garder au pays l'argent si nécessaire au développement de la patrie canadienne.

Avoir l'esprit national, c'est se grouper dans des organisations, des associations nationales, soit au point de vue du commerce, du mouvement ouvrier ou de la mutualité.

Vous le savez, amis ouvriers, votre humble compatriote a souvent insisté sur l'importance qu'il y a pour les ouvriers de se grouper dans des unions à eux.

En effet, comment comprendre que des Canadiens-français soient membres d'unions ouvrières aux [illegible]ations contraires à l'esprit national canadien !

Nous admirons les Américains, répondrez-vous. Fort bien, ouvriers canadiens, prenez de leurs qualités ce qui vous convient, le sens pratique par exemple, mais gardez l'argent canadien au Canada, gardez ici ce nerf si nécessaire pour le développement de notre pays et soyez Canadiens autant qu'ils sont Américains.

Les associations ou unions ouvrières américaines et de langue anglaise ont un but défini et doivent protéger les ouvriers de là-bas. On ne dit pas qu'elles ne valent rien en elles-mêmes, mais qu'elles sont inutiles pour les ouvriers canadiens et que si vous les choisissez de préférence aux unions locales et purement nationales et canadiennes, vous travaillez contre vos propres intérêts.

Telles sont les considérations, amis ouvriers, que vous méditerez en ce beau jour de fête nationale. Si l'amour de votre pays, si votre patriotisme vrai et sincère demandent un sacrifice, faites-le courageusement. Vous aurez fait quelque chose d'utile pour vous, vos compatriotes et votre patrie. Vous éprouverez la satisfaction du devoir accompli, et avec plus de sincérité, vous pourrez chanter : "O Canada, mon pays, mes amours".

J. E. A. PIN.



VIVE LA PATRIE !

Vive la Patrie ! tel doit être le cri joyeux qui anime les échos du " Nid " où tous les petits patriotes se groupent autour du saint patron de leur pays, en chantant aussi : Vive Saint Jean Baptiste !

Mes chers petits neveux, mes jolies petites nièces, la fête nationale des Canadiens se célèbre le 24 juin par de grandes réjouissances. Toutes les villes, tous les villages ont à cœur de déployer un patriotisme zélé ; les personnalités marquantes de chaque arrondissement sont invitées à haranguer les foules, à leur souffler, dans des flots d'éloquence, le grand amour du pays, le profond respect de la race.

C'est une bien belle fête, vous le savez tous, mes petits amis, une fête qui est une leçon, un enseignement.

Vous devez la chômer, cette fête, mes chéris, avec tout votre enthousiasme juvénile, et vous pénétrer des puissants sentiments qui font à tout homme et à toute femme, une âme patriotique

Vous, les garçons, vous grandirez bientot, vous tiendrez en vos mains devenues robustes, les rênes d'un gouvernement, vous petits hommes d'aujourd'hui, grand hommes plus tard, qui sait ! —préparez vous à votre mission future, apprenez dès maintenant, et pour ne l'oublier jamais, à vous sacrifier au devoir, à mettre de côté vos ambitions personnelles, pour servir la cause du pays et de la race. Devenez des hommes, mes chers petits, dans le sens le plus complet du mot, c'est-à dire, soyez des hommes d'honneur et d'action, et que jamais, jamais on puisse dire de vous, que votre âme est vénale, votre parole mensongère, vos serments trompeurs, et outrageants pour la dignité du peuple que vous représentez. Ne regardez pas trop autour de vous, de crainte, qu'au hasard, votre jeune esprit prenne pour des exemples, ce qui doit s'appeler abus, regardez plus haut au grand livre du Devoir et de l'Honneur, étudiez là, et ne refermez le volume que lorsque vous serez certains d'y avoir puisé toutes les belles et saines leçons qui feront de vous [illegible] droits, généreux, loyaux, de vrais serviteurs de notre belle et [illegible] Patrie.

Vous aussi, mes petites nièces, têtes blondes et brunes, lèvres mutines, joues roses, vous allez bien vite devenir des jeunes filles, des jeunes femmes, des mères ! Vous élèverez, vous aussi, de petits Canadiens qui devront à leur tour, se sacrifier sur l'autel de la patrie, et il faut dès maintenant vous préparer à ces [illegible] que l'avenir vous réserve. Tout l'espoir de la race [illegible] si vous savez plus tard, soutenir votre mari dans [illegible] et de l'honneur, et ne jamais l'induire à sacrifier son [illegible] à vos ambitions effrenées, à votre soif de luxe, à [illegible] de briller au premier rang, si vous savez le retenir dans la [illegible] voie, l'encourager à sacrifier son " lui " à de beaux et nobles motifs, si vous êtes enfin l'ami et la conseillière de votre mari, vous serez aussi la mère parfaite, l'éducatrice modèle.

Voilà de bien grandes phrases pour vos jeunes intelligences, mes chéris, mais je sais que vos petites âmes droites et pures [illegible] cette leçon de patriotisme, et se diront qu'il faut être bon [illegible] et bon patriote pour avoir vraiment le droit de chanter son [illegible] sa race.

Tous les petits enfants du " Nid " aiment leur belle patrie, et la serviront noblement, pieusement !

TANTE ZANNE.

LE PATRIOTISME

Un illustre auteur contemporain a dit : les nobles cœurs sont comme les chênes, ils ne s'enracinent que par les tempêtes. Il en est de même des nations : nous en sommes un vivant exemple. Les tempêtes et les épreuves n'ont fait qu'accroître notre vitalité nationale et que raviver dans nos cœurs la flamme immortelle du patriotisme.

Le patriotisme, voilà ce qui constitue l'âme d'un peuple. Sans cette grande vertu civique une nation n'est qu'un assemblage fortuit d'individualités égoïstes, une caravane éphémère dont les membres se sont trouvés réunis par le hasard et se sépareront au terme de la route. Aussi partout et toujours nous voyons le patriotisme en honneur. Nous le voyons chanté par les poètes, célébré par les orateurs, constaté par les historiens, éternisé dans la mémoire des peuples.

Ici, au Canada, il a enfanté des prodiges dans le passé ; il sera, espérons-le, dans l'avenir, avec notre foi religieuse, la sauvegarde assurée de notre race.

THOMAS CHAPAIS.

LA RIVE NATALE

O patrie ! ô rive natale
Pleine d'harmonieuses voix !
Chants étranges que la rafale
Nous apporte du fond des bois !

O souvenirs de la jeunesse,
Frais comme un rayon du printemps !
O fleuve, témoin de l'ivresse
De nos jeunes cœurs de vingt ans !

O vieilles forêts ondoyantes,
Teintes du sang de nos aïeux !
O lacs ! ô plaines adorantes
Dont le parfum s'élève aux cieux !

Bords, où les tombeaux de nos pères
Nous racontent le temps ancien,
Vous seuls possédez ces voix chères
Qui font battre un cœur canadien !

OCTAVE CRÉMAZIE.

Société St-Jean-Baptiste de Québec

(OFFICIEL)

Officiers généraux :—Mgr C. O. Gagnon, chapelain ; Hon Ad. Turgeon, président ; M. Cy. F. Delâge, président adjoint ; M. J. E. A. Pin, secrétaire ; M. Art. Voyer, assistant secrétaire ; M. N. E. Papillon, trésorier ; M. Jos. Lacroix, assistant trésorier ; M. J. A. Mercier, commissaire-ordonnateur ; M. Ach. Dugal, assistant commissaire-ordonnateur.

Section Notre-Dame :—Mgr F. X. Faguy, chapelain : M. Alph. Pouliot, 1er vice-président ; M. C. A. Chauveau, 2e vice-président ; M. P. J. Paradis, secrétaire ; M. Max. Pelletier, assistant-secrétaire ; M. J. P. Garneau, trésorier ; M. Narc Morin, assistant-trésorier ; MM. Ant, Drolet et J. S. LeSage, auditeurs ; MM. C. Flamand, E. Carrier, A. A. St-Michel, percepteurs ; M. R. E. Boisseau, commissaire-ordonnateur ; comité de régie ; MM. Mis. Thibaudeau, Jos. Savard, Cyr, Duquet, Adj. Rivard, Ph. Gagnon.

Section Saint-Jean ;—M. l'abbé J. D. Beaudoin, chapelain ; M. Et. Dussault, 1er vice-président ; M. L. U. Renaud, 2e vice-président ; M. J. A. Marcoux, secrétaire ; M. Eug. Trudel, jnr., assistant-secrétaire ; Dr. Et. St. Hilaire, trésorier ; M. J. Rochette, commissaire-ordonnateur ; M. A. Nadeau, assistant commissaire-ordonnateur ; MM. Eug. Leclerc, Art. Frédérick, auditeurs ; MM. L. A. Lemoine, Ev. Rochette, B. Rondeau, percepteurs ; comité de régie : MM. Art. Lachance, F. de Varennes, T. Béland, Dr P. H. Bédard, D. Auger.

Section Saint-Roch :—Mgr. Ant. Gauvreau, chapelain ; M. Onés. Pouliot, 1er vice-président : M. L. N. Sauterre, 2e vice-président ; M. A. Lacasse, secrétaire ; M. J. Moisan, assistant-secrétaire ; M. Nap. Lajeunesse, trésorier ; M. V. Gamache, commissaire ordonnateur ; M. Ad. Paquet, assistant-commissaire ordonnateur ; MM. J. N. Bolduc, Oct. Dionne, J. S. Tondreau, percepteurs ; MM. J. E. Dion et W. Beaulé, auditeurs ; Comité de régie : MM. Jos. Nadeau, J. Huard, G. E. Sauviat. La. Létourneau, Dr. Alp. Lessard.

Section Jacques-Cartier ;—M. l'abbé I. O. Cloutier, chapelain ; M. Onés. Goulet, 1er vice-président ; M. Jos. Huard, 2e vice-président ; M. Od. Leclerc, M. D., secrétaire ; M. Alm. Lacasse, assistant-secrétaire ; M. Eph. L'Heureux, trésorier ; M. Geo. Létourneau, commissaire ordonnateur ; M. Osc. Riverin, assistant-commissaire ordonnateur ; MM. Dr. Alf. Drouin et J. E. Dion, auditeurs ; MM. Ed. Pelletier, F. X. Martel et Jos. Blondeau, percepteurs ; Comité de régie : MM. Jos. Gauthier, Naz. Fortier, Cyr. Robitaille, Frs. Moisan et J. E. Lapointe.

L'AMOUR DU PAYS.

L'instinct affecté à l'homme, le plus beau, le plus moral des instincts, c'est l'amour de la patrie. Si cette loi n'était soutenue par un miracle toujours subsistant, et auquel, comme à tant d'autres, nous ne faisons aucune attention, les hommes se précipiteraient dans les zones tempérées, en laissant le reste du globe désert. On peut se figurer quelles calamités résulteraient de cette réunion du genre humain sur un seul point de la terre. Afin d'éviter ces malheurs, la Providence a, pour ainsi dire, attaché les pieds de chaque homme à son sol natal par un aimant invincible.

Les glaces de l'Islande et les sables embrasés de l'Afrique ne manquent point d'habitants.

Il est même digne de remarque que, plus le sol d'un pays est ingrat, plus le climat en est rude, ou, ce qui revient au même, plus on a souffert de persécutions dans ce pays, plus il a de charmes pour nous. Chose étrange et sublime, qu'on s'attache par le malheur, et que l'homme qui n'a perdu qu'une chaumière soit celui-là même qui regrette davantage le toit paternel. La raison de ce phénomène, c'est que la prodigalité d'une terre trop fertile détruit, en nous enrichissant, la simplicité de nos besoins ; quand on cesse d'aimer ses parents parce qu'ils ne nous sont plus nécessaires, on cesse, en effet, d'aimer sa patrie.

Tout confirme la vérité de cette remarque. Un sauvage tient plus à sa hutte qu'un prince à son palais, et le montagnard trouve plus de charme à sa montagne que l'habitant de la plaine à son sillon. Demandez à un berger écossais s'il voudrait changer son sort contre le premier potentat de la terre. Loin de sa tribu chérie, il en garde partout le souvenir ; partout, il redemande ses troupeaux, ses torrents, ses nuages. Il n'aspire qu'à manger du pain d'orge, à boire le lait de la chèvre, à chanter dans la vallée ces ballades que chantaient aussi ses aïeux. Il dépérit s'il ne retourne au lieu natal. C'est une plante de la montagne, il faut que sa racine soit dans le rocher ; elle ne peut prospérer si elle n'est battue des vents et des pluies : la terre, les abris et le soleil de la plaine le font mourir.

Si l'on nous demandait quelles sont donc ces fortes attaches par qui nous sommes enchaînés au lieu natal, nous aurions de la peine à répondre. C'est peut-être le sourire d'un père, d'une mère, d'une sœur, c'est peut-être le souvenir des jeunes compagnons de notre enfance ; ce sont peut-être les soins que nous avons reçus d'une nourrice, d'une domestique âgée, partie si essentielle de la maison ; enfin, ce sont les circonstances les plus simples, si l'on veut même, les plus triviales : un chien qui aboyait la nuit dans la campagne, un rossignol qui revenait tous les ans dans le verger, le nid de l'hirondelle à la fenêtre, le clocher de l'église qu'on voyait au-dessus des arbres, l'if du cimetière, le tombeau gothique : voilà tout.

CHATEAUBRIAND.



PROGRAMME OFFICIEL

Jeudi, 24 juin 1909

La célébration de la Fête Nationale commencera par une grande procession à laquelle au delà de cent soixante Sociétés Nationales, Associations de secours mutuels, Unions ouvrières, de bienfaisance, Gardes militaires, Clubs, etc., ont été invités à prendre part et dont le plus grand nombre ont signifié leurs gracieuses acceptations.

***

Le lieu de réunion sera sur les rues Saint Jean et De Salaberry, où la procession se formera à 7 h. 30 du matin, pour se mettre en marche à 8 h. 15 précises.

***

Toutes les Sociétés, Associations, Unions, Gardes, Clubs, etc., qui se proposent de prendre place dans les rangs de la procession, sont priés de prendre note de l'heure indiquée ci-haut, et de se rendre en temps afin de ne pas retarder le départ.

Itinéraire de la Procession

Point de ralliement. Rues Saint Jean et De Salaberry.

Procession par les rues St-Jean, du Palais, St-Nicolas, St Paul, St Joseph, de la Couronne, St-François, Bédard, St-Ambroise, de Jemonville, Ste-Agnès, Avenue Bigaouette, St-Germain, St-Ignace, St-Sauveur, Montcalm, Bayard, Châteauguay, Boulevard-Langelier, St-Joseph, jusqu'à l'église paroissiale de St-Roch.

Ordre de la Procession

PREMIÈRE DIVISION

1. Le grand Maréchal, Capt. E. Trudel.
2. Détachement de la Police municipale.
3. Détachement de la Brigade du Feu.
4. Forestiers Indépendants de l'Ange Gardien.
5. Union Internationale des charpentiers menuisiers de l'Ange Gardien.
6. Forestiers Catholiques de l'Ange Gardien.

DEUXIEME DIVISION

1. Bannière Société St-Jean Baptiste de l'Ancienne Lorette.
2. Fanfare de l'Ancienne Lorette.
3. L'Union St Joseph de l'Ancienne Lorette.
4. Forestiers Catholiques de l'Ancienne Lorette
5. Artisans Canadiens-Français de l'Ancienne Lorette.
6. Artisans Canadiens-Français, Les Saules.
7. Société St-Jean-Baptiste de l'Ancienne Lorette.

TROISIEME DIVISION

1. L'Union St Joseph de la Jeune Lorette.
2. La Ligne de l'Union Fraternelle de la Jeune Lorette.
3. Clairons de la Garde Montcalm
4. La Garde Montcalm.
5. L'Alliance Nationale de la Jeune Lorette.
6. Les Forestiers Canadiens de la Jeune Lorette.
7. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de la Jeune Lorette.
8. Société St Jean-Baptiste de la Jeune Lorette.

QUATRIÈME DIVISION

1. Fanfare de Charlesbourg.
2. L'Union St Joseph de Charlesbourg.
3. Forestiers Catholiques de Charlesbourg.
4. Bannière de la Société St-Jean Baptiste de Charlesbourg.
5. Société St-Jean Baptiste de Charlesbourg.
6. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de N.-D. de la Garde.
7. Société St-Jean-Baptiste de Notre-Dame de la Garde.

CINQUIEME DIVISIOX

1. L'Union St-Joseph de Ste-Foy.
2. Forestiers Catholiques de Ste-Foy.
3. Assemblée Sillery, No 1007.
4. L'Union St-Joseph de Sillery.
5. Fanfare de Sillery.
6. Bannière de la Société St Jean-Baptiste de Sillery.
7. Société St-Jean Baptiste de Sillery.
8. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Foy.
9. Société St-Jean-Baptiste de Ste-Foy.

SIXIEME DIVISION

1. L'Union Typographique No 302.
2. L'Union Internationale des cigariers.
3. L'Union Internationale des Pressiers.
4. Fraternité unie des charpentiers-menuisiers d'Amérique No 730.
5. L'Union Internationale des maçons et briquetiers No 5.
6. L'Union Internationale des tailleurs de pierre.





7. Assemblée Papineau des Chevaliers du travail indépendant.
8. Assemblée Montgomery, 4003.
9. Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

SEPTIÈME DIVISION

1. Forestiers Indépendants de St-Grégoire.
2. Alliance Nationale de St-Grégoire.
3. Forestiers Catholiques de St-Grégoire.
4. Union Internationale des charpentiers et menuisiers de St-Grégoire.
5. Fanfare de St Grégoire.
6. Bannière de la Société St-Jean-Baptiste St-Grégoire.
7. Société St-Jean-Baptiste de St Grégoire.
8. Artisans Canadiens-Français de St-Grégoire.
9. Ordre Canadien des Amis Choisis.

HUITIEME DIVISION

1. Cercle Saint-Augustin, A. C. J. C
2. " Saint-François de Sales, "
3. " Loyola, "
4. " Crémazie, "
5. " Saint-Yves, "
6. " Laval, "
7. " Chev. de Lévis, "
8. Comité Régional, "

NEUVIEME DIVISION

1. La Corporation des Pilotes.
2. Association des Débitants de liqueurs.
3. L'Union protectrice des ouvriers de Stadacona.
4. Association des Bouchers.
5. La Caisse Populaire de Saint-Malo.
6. L'Association des Barbiers.
7. Le Club Haldimand.
8. L'Association Amicale Fraternelle, Française, Belge et Suisse.

DIXIEME DIVISION

1. Succursale No 6 C. M. B. A.
2. " No 97 — " "
3. " No 110 — " "
4. " No 228 — " "
5. " No 305 — " "
6. Les Artisans Canadiens-français de Lévis.
7. Les Artisans Canadiens-français de Saint-Nicolas.
8. Les Artisans Canadiens français de Saint-Augustin
9. Les Artisans Canadiens-français de Sainte-Anne de Beaupré.
10. Les Artisans Canadiens-français de Saint-Romuald.
11. Union Nationale de ouvriers en bois de Saint-Romuald.

ONZIEME DIVISION

1. Fanfare de Beauport.
2. L'Union Saint-Joseph de Beauport.
3. L'union Internationale des maçons et briqueteurs de Beauport.
4. Les Forestiers Catholiques de Beauport
5. Les Forestiers Canadiens de Beauport
6. L'Alliance National de Beauport.
7. Bannière de la Société Saint-Baptiste de Beauport.
8. La Société Saint-Jean-Baptiste de Beauport
9. Cavalcade de Beauport.
10. Le Cercle Dollard de Québec.

DOUZIEME DIVISION

SECTION DES JEUNES

1. Fanfare du Séminaire.
2. Section du Séminaire.
3. Section Académie Commerciale.
4. Section St-Jean-Baptiste.
5. Section St-Roch.
6. Section Jacques-Cartier.
7. Section du Patronage,
8. Cadets d'Youville,
9. Société St-Jean-Baptiste du Séminaire.

TREIZIEME DIVISION

1. Branche No 5, C M. B. A.
2. " No 14, " "
3. " No 6, " "

4. Loge Fro tenac, No 43, A. O. U. W,
5. L'Association du Service civil
6. Cour Charest, Forestiers Catholiques.
7. " Frontenac, " "
8. " Laval, " "
9. " Montcalm, " "
10. Alliance Nationale de Limoilou.
11. Banniere de la Société St-Jean-Baptiste de Limoilou.
12. Société St-Jean-Baptiste de Limoilou.

QUATORZIEME DIVISION

1. Drapeau Conseil Central National des Métiers et du Travail.
2. L'Union nationale des gantiers.
3. L'Union s courable des cordonniers.
4. L'Union nationale des longshoremen.
5. La Fraternité nationale des cordonniers-machinistes.
6. La Fraternité nationale des cordonniers dayeurs.
7. La Fraternité nationale des conducteurs de voitures.
8. L'Union nationale, secourable et protectrice des journaliers et des barbiers
9. Délegation de la Fraternité nationale des employés de tramways.
10. L'Union des tailleurs de cuir.

QUINZIEME DIVISION

1. L'Union nationale des cordonniers-couseurs.
2. L'Union nationale des confiseurs et pâtissiers.
3. L'Union nationale des ingenieurs-mécaniciens
4. L'union nationale des charroyeurs de charbon
5. La Fraternité nationale des charpentiers et menuisiers.
6. La Fraternité nationale des tanneurs, corroyeurs et mégisseurs
7. L'Union nationale des peintres.
8. L'Union nationale des briquetiers, maçons et platriers.
9. La Fraternite nationale des manœuvres.

SEIXIEME DIVISION.

1. Fanfare du Conseil Central National des Metiers et du Travail.
2. La Société Bienveillante des Journaliers de Navires.
3. L'Union nationale des employes de brasseries
4. L'Union nationale des cochers de Québec.
5. Assemblée Feuille d'Erable.
6. L'Union nationale et protectrice des cordonniers-monteurs
7. L'Union nationale des ferblantiers et couvreurs.
8. L'Union nationale des plombiers et "steam fitter".
9. L'Union nationale des boulangers
10. Le Conseil Central National des Metiers et du Travail de Québec et de Lévis.

DIX-SEPTIEME DIVISION.

1. La Société Française de Bienfaisance.
2. L'Union Lafayette
3. Le Cercle des Voyageurs de Commerce.
4. Cercle N.-D. des Victoires de l'Alliance Nationale.
5. L'Association des Marchands de chaussures.
6. L'Association des Marchands épiciers
7. L'Association des Constructeurs.
8. L'Association des Commis-épiciers.

DIX-HUITIEME DIVISION.

1. Fanfare de l'Union Lambillotte
2. Drapeau de la Société St Jean Baptiste de St-Sauveur.
3. Grand Maréchal de la Société St-Jean Baptiste de St Sauveur
4. La Congrégation N.-D. du Sacré-Cœur
5. La Congrégation des Jeunes Gens.
6. La Société de Tempérance.
7. La Garde d'Honneur du Sacré Cœur.
8. La Congrégation des Hommes.
9. Le Chœur de chant de St-Sauveur.
10. Le Cercle St-Sauveur de l'Alliance Nationale.
11. La Succursale St-Sauveur, des Artisans Canadiens Français.
12 La Cour Montcalm des Forestiers Canadiens.

DIX NEUVIÈME DIVISION

1. Les Clairons des Chasseurs Salaberry.
2. Drap au des Chassurs Salaberry.
3. Char portant un petit St-Jean-Baptiste.
4. Les Chasseurs Salaberry.
5. Char portant Jacques Cartier.
6. L'Union St-Joseph de St-Sauveur.

7. Bannière de la Société St Jean Baptiste de St Sauveur.
8. La Société St Jean Baptiste de St Sauveur.
9. La Caisse Populaire de St Sauveur.
10. Congrégation des hommes de St Malo.

VINGTIEME DIVISION

1. Fanfare de la Section Jacques Cartier
2. La Ligue du Sacré Cœur, Jeunes Gens.
3. La Congrégation des hommes
4. L'Union Chorale Palestrina.
5. Cour St-Pierre des Forestiers Canadiens.
6. La Succursale Jacques Cartier des Artisans Canadiens Français.
7. Le Cercle St Valier de l'Alliance Nationale.
8. L'Union Saint Pierre
9. Clairons de la Garde Jacques Cartier
10. Char portant un petit St Jean Baptiste
11. La Garde Jacques Cartier.
12. Les Chevaliers de Bonaparte.
13. Bannière de la Section Jacques Cartier.
14. La Section Jacques Cartier de la Société St Jean Baptiste de Quebec.

VINGT-UNIEME DIVISION

1. Etendard de la Section St-Roch.
2. L'Union St-Joseph de St Roch
3. L'Union St Joseph du Canada
4. Le Cercle Laval de l'Alliance Nationale
5. La Société Bienveillante de St-Roch.
6. La Congrégation des hommes.
7. La Société de Tempérance.
8. La Cour St Roch des Forestiers Canadiens.
9. Le Cercle Charest, A. C. J. C.
10. La Société du Sacré-Cœur de Jésus de St Roch.

VINGT-DEUXIEME DIVISION

1. Fanfare de la Garde Champlain.
2. La Ligue de l'Union Fraternelle.
3. L'Association des Marchands detailleurs
4. La Société des Commis Marchands
5. Le Cercle Garde Champlain de l'Alliance Nationale
6. L'Union Commerciale
7. Cadets de la Garde Champlain
9. Char portant un petit St Jean Baptiste
9. Clairons de la Garde Champlain.
10. Char portant Samuel de Champlain.
11. La Garde Indépendante Champlain.
12. Bannière de la Section St Roch
13. La Section St Roch de la Société St Jean-Baptiste de Quebec.

VINGT TROISIEME DIVISION

1. Etendard de la Section St Jean
2. L'Union St-Joseph de St Jean
3. La Cour St-Jean des Forestiers Canadiens
4. Le Cercle Champlain de l'Alliance Nationale
5. La Succursale St Jean des Artisans Canadiens Français.
6. La Congregation des hommes et des jeunes gens.
7. La Ligue du Sacré Cœur de St Jean.
8. La Société St Damase.
9. Fanfare de Mastai.
10. L'Union St Louis de Gonzague. Patronage
11. L'Union Notre Dame, Patronage.
12. Corps de clairons des Zouaves.
13. Le Drapeau de Carillon (vieille relique).
14. Les Zouaves de Quebec.
15. La bannière de la Section St Jean
16. La Section St Jean, de la Société St Jean Baptiste de Quebec.

VINGT QUATRIEME DIVISION

1. La Société Laval, de Quebec
2. La Société du Parler Français.
3. La Presse Associée de la Province de Quebec.
4. L'Association Loyola.
5. La Congregation des hommes de la Haute Ville.
6. L'Association des Architectes de Quebec.
7. L'Association des Pharmaciens.
8. La bannière de la Section Notre Dame.
9. La Section Notre Dame, de la Société St Jean Baptiste de Québec

VINGT CINQUIEME DIVISION.

1. L'Institut Canadien
2. La Chambre des Notaires
3. La Société Medicale de Quebec
4. Les membres du barreau
5. M. le Maire et MM. les Echevins
6. Les anciens présidents généraux de la Société St Jean Baptiste de Quebec.
7. Les officiers de la Société St Jean Baptiste de St-Sauveur
8. Les officiers généraux de la Société St Jean Baptiste de Quebec
9. Les présidents généraux des deux sociétés.

Comité de la Procession :

Président, M. J. A. Mercier.

Secrétaire, M. J. E. A. Pin.

Membres : Hon. A. Turgeon, MM. C. F. Delâge, Art. Voyer, N. E. Papillon, J. Savard, J. T. St. Pierre, P. Robert, A. Nadeau, V. Gamache, A. Paquet, R. E. Boisseau, L. G. Ch... J. E. H. Larochelle, Ed. Laliberté, A. Morency, T. Fontaine, J. Lacroix, Ach. Dugal, J. P. Bertrand, C. E. Rouleau, Er. Légaré, E. Nolin, G. Letourneau, Osc. Riverin, E. Gagnon, J. A. Hamel, H. L. Pinsonnault, E. A. Chartier, E. Thivierge, C. J. Lockwell.



ÉGLISE SAINT-ROCH.

Programme de la Messe

A 11 heures : Grand messe solennelle en l'église de la paroisse de St-Roch.

Le sermon de circonstance sera tait par M. l'abbé A. Lortie, du Séminaire de Québec.

1. Entrée sur orgue .... Airs Canadiens.
2. Messe en quatre parties .... De Werner.
3. " Kyrie eleison " .... Grand chœur.
4. " Gloria in excelcis Deo " .... Grand cœur.
   " Qui tollis ", solo par M. Paul Emile Lachance.
5. " Credo in unum Deum " de la messe Royale.
6. Offectoire " Quid retribuam " de Lambillotte, solistes MM. P. E. Lachance et R. Côté.
7. " Sanctus " Grand chœur .... Werner.
8. " Agnus Dei " Grand chœur .... Werner.
9. " O Canada " Grand chœur et Foule.

Organiste M. Léonce Crépault.

Maître de Chapelle Rev. Frère Orbanius.

A l'issue de la messe, dans l'église, le Président général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, présentera les hommages des Canadiens-français à Sa Grandeur Mgr. L. N. Bégin, archevêque de Québec, à Sir C. A. Pelletier, lieutenant gouverneur de la province de Québec et à Son Honneur le Maire de Québec, Sir J. Geo. Garneau.



Fa... de vos enfants des hommes

Apprenez à vos enfants à être des hommes. Donnez-leur une éducation virile. C'est à l'heure présente que cette instruction vigoureuse est nécessaire. Apprenez-leur à regarder l'avenir en face, et non à baisser la tête et à se soumettre. Nos droits, nos croyances les plus chères sont aujourd'hui menacés. On veut nous enlever notre langue et nous empêcher d'adorer Dieu à notre façon. Il faut que cela cesse. Et s'il devient nécessaire pour repousser la tyrannie de livrer de nouvelles luttes, nous ne devrons pas hésiter à le faire. La violence n'est pas de mise en aucune occasion ; il faut de l'ordre et de l'harmonie. Mais quand la tyrannie et le fanatisme vous écrasent, on prend tous les moyens pour broyer ceux qui vous persécutent, et quand tous les moyens constitutionnels ont été épuisés et qu'alors justice nous est refusée, on devient justifiable d'avoir même recours à la révolution.

HONORÉ MERCIER.

Grandes réjouissances populaires sur les Terrains de L'Exposition

PROGRAMME OFFICIEL DES AMUSEMENTS

A 1 H. 30 P. M.

Canadiens-Français, salut à la Patrie

1. Fanfare—"Vive la Canadienne."

Avant tout, soyons Canadiens-Français

2. Course à pied, 220 verges.

Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous

3. Course au trot, ½ mille, 2 dans 3.

O Canada mon pays, mes amours

4. Fanfare—Marche ou ouverture.

Vive la Patrie Canadienne

5. Course à pied, ¼ de mille.

O Saint-Jean-Baptiste, priez pour votre peuple

6. Course de chevaux ambleurs, ½ mille, 2 dans 3.

O Canadiens, rallions-nous

7. Fanfare—"O Canada."

Gardons et défendons notre Foi

8. Course à pied, 3 milles.

Aimons le sol de nos aieux

9. Course de "Polo-Poneys," ½ mille.

Arrière la jalousie qui divise

10. Course à pied, 100 verges, par les membres des Comités de Régie des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Québec et de Saint-Sauveur.

POUR DIEU ET LA PATRIE

AVIS IMPORTANTS

Les Canadiens-français seuls sont admis à prendre part aux courses à pied.

Les trois premiers prix dans chaque course à pied sont des médailles souvenirs, les autres concurrents auront droit à des prix ordinaires.

La décision des juges sera définitive.

Les prix seront publiés dans les journaux avec les noms des donateurs et des gagnants.

Les tramways électriques se rendront jusqu'aux terrains des amusements.

L'ordre le plus parfait sera maintenu.

Courses de chevaux—JUGES : MM. Victor Chateauvert, T. H. Hethrington, G. E. Amyot, Col. Asheamed, Geo. Roy, S. Dion, U. Gauvin.

Courses à pied—ARBITRE : M. l'échevin J. C. Lockwell, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs.

JUGES : MM. Eug. Leclerc, M. P. P., J. A. Mercier, J. Nadeau, Dr E. St. Hilaire, W. Beaulé, J. Savard, L. U. Renaud.

PARTEUR : M. J. N. Belleau.

CHRONOMETEURS : MM. A. Jos. Bussières, Dr Od. Leclerc, Dr P. H. Bédard.

MARQUEUR ET ANNONCEUR : M. J. E. A. Pin.

COMMISSAIRES-ORDONNATEURS : MM. J. Rochette, Geo. Létourneau, R. E. Boisseau.

PRIX D'ENTREE : 10 centins.

ADMISSION SUR LA GRANDE ESTRADE : 10 centins extra.

SIEGES RESERVES, GRANDE ESTRADE : 25 centins extra.

J. E. DION,
Président du Comité des Amusements.

J. A. MARCOUX,
Secrétaire,

JOS. LACROIX,
Trésorier,

(Vraie copie).

J. E. A. PIN, Secrétaire Général.
J. A. MERCIER,
Commissaire-Ordonnateur Général.

C. E. VACHON

Mar… …mportateur

DE MEUBLES, ∴ PLUMES

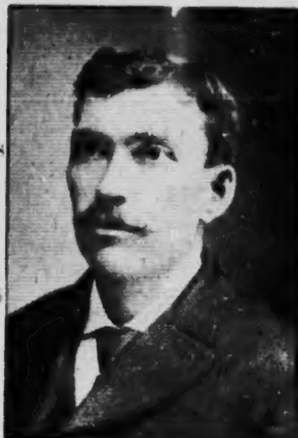
TAPIS, ∴ PRÉLARTS,

POELES, ∴ ETC.

49-51, rue St-Georges, Lévis

Une visite est sollicitée.

TEL. NATIONAL. No 90.



Noces d'or de la Société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur

L'année 1912 marquera une époque mémorable dans les annales de la Société St-Jean Baptiste de St Sauveur.

En effet, c'est en cette année-là que la société nationale célébrera son cinquantième anniversaire de fondation par des réjouissances populaires qui ne le céderont en rien aux plus belles organisées encore à St-Sauveur.

Un comité, désigné sous le nom de comité des Noces d'Or, a été nommé pour s'occuper de l'organisation des fêtes de cet anniversaire.

Les officiers et membres sont :

MM. Jos. Gosselin, M. D., Président ; Telesphore Verret, Vice président ; D. J. Marsan, Secrétaire ; Jos. Lachance, Trésorier ; M. Fiset, M. D. ; Jos. Cantin ; Ernest Légaré ; Octave Fiset ; J. N. Therien ; S. Turcotte ; Art. Leclerc, M. D. ; J. O. Bouret, M. D. et J. A. Paradis.

A NOS ANNONCEURS

Il est de notre devoir, et avec plaisir nous nous en acquittons, de vous remercier sincèrement du précieux patronage que vous avez accordé à notre petit journal, à l'occasion de la fête de la Saint-Jean Baptiste. Comptant que vous trouverez votre profit du bienveillant patronage que vous nous avez accordé, nous vous réitérons nos remerciements les plus empressés.

CYR. GAGNE ET J. E. A. PIN.
Propriétaires.

JEAN DROLET

COMMERCANT

DE LARD ET BŒUF



Lard frais et salé, bœuf frais et salé, jambon, Bacon, Bologné, saindoux et viandes hachées de toutes sortes.

41, Marche Champlain, QUEBEC

Téléphone 1437. Une visite est sollicitée.

Téléphone 2583

Gaudiose Lajeunesse

MARCHAND DE FER—GROS ET DETAIL

773. RUE ST-VALIER. ST-SAUVEUR.



Aussi un assortiment complet d'objets de pêche et de chasse à des prix très moderés.



Marchandises livrées à domicile sans charge extra

Ph. Michaud & Cie

Le plus complet assortiment de marchandises de fantaisies et autres, que possède notre ville.

Ph. Michaud, 73, Cote du Passage, Lévis.

Téléphone Bell No 1. *Téléphone National 4*

ROBITAILLE & CIE

IMPORTATEURS DE

Charbons, Bois et sel, Charbons durs et mous et toutes sortes. Bois franc et mou de toute longueur.

CHARBON DE FORGE UNE SPECIALITE

ROBITAILLE & CIE

133, rue Commerciale, Lévis. TEL. PHONE BELL 22 TELEPHONE NATIONAL 130.

JOSEPH COUTURE

Entrepreneur-Maçon

Contrats exécutés promptement et garantis donner satisfaction. Prix raisonnables. Travaux faits par des ouvriers habiles et expérimentés.

Coin Déziel et St-Jean, Lévis.

Établie en 1888. ∴ ∴ ∴ ∴ Téléphone 1086.

W. Laframboise & Cie

Manufacuriers de Biscuits et Sucreries.

SPECIALITÉ : Bonbons de toutes sortes, tabacs, cigares et cigarettes en gros.

No 38, RUE ST-PIERRE. · BASSE-VILLE.

LAURENT MOISAN

MANUFACTURIER DE MARBRE ARTIFICIEL

946 950, RUE ST-VALIER, QUEBEC

Manteaux de cheminées, comptoirs, colonnes, colonnettes, chemins de croix haut relief, tables de communion, piedesteaux, monuments pour cimetière, tablettes commémoratives, autels complets d'aprés plans, planchers en li olium royal, etc., etc.

Les dessins, modéles, modelage et sculpture sur bois, recevront une attention toute spéciale. Exécation prompte à des prix très bas.

TEL. 3251 UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE

La Mutuelle du Canada

EN 1908 le revenu a été de $2,546,141. L'actif de $12,959,777 et le surplus a été de $1,852,016 Les affaires en vigueur sont de $54,693,882.

Comment la Mutuel du Canada paie ses assures.

$1.79 pour chaque placement de $100.00

" Ma police No 2382 était papable à 55 ans, prise à l'âge de 26 ans. Ma première prime annuelle fut de $28.12 et ma dernière de $16.43. Annuellement, on prit sur les profits pour réduire les primes. Le total de mes paiements fut de $565.25 et je reçus $1,011.81 à maturité, ou un retour de $179 pour chaque paiement de $100. J'ai eu une protection de $1,000 pendant 29 ans. Ce fut certainement là un résultat magnifique ". J. LOUNSBURY, Manitoba. A la Mutual Life of Canada.

M. M. Monaghan, 81 rue St-Pierre, est l'agent local de la Mutual Life, et offre les contrats d'assurance les plus profitables et les plus avatageux par leur bas prix.

REGION DU LAC SAINT-JEAN

Le vaste bassin qui entoure le lac Saint-Jean embrasse une étendue d'au moins quatre millions d'acres en superficie, et se compose des terres les plus favorables à l'agriculture, tant à cause de la richesse du sol que de la douceur du climat. La belle nappe d'eau qui a donné son nom à la région mesure vingt-huit milles de longueur sur vingt-cinq de largeur. Elle est en outre le réservoir de plusieurs grandes rivières qui arrosent à leur tour des terrains d'une fertilité extraordinaire, et dont voici les principales :

Au sud du lac, la Métabetchouan et la Ouiatchouan ; à l'est, la Belle-Rivière ; à l'ouest, la Chamouchouan ; au nord-ouest, la Ticouabé et la Mistassini ; au nord et au nord-est, la grande et la petite Péribonka. Sans être navigables sur tout leur parcours, ces rivières sont cependant d'une grande utilité pour la navigation. Elles offrent en outre des pouvoirs hydrauliques nombreux et considérables, dont plusieurs sont utilisés pour des fins industrielles.

La colonisation se développant sans cesse, fait maintenant le tour du lac. Depuis quelques années déjà, elle s'est avancée rapidement vers l'ouest par les cantons Normandin et Albanel, vers le nord par les cantons arrosés par la Mistassini et la Péribonka, et vers l'ouest par le canton Dufferin. Plusieurs colonies nouvelles sont pourvues de bons chemins et n'attendent plus que les colons nouveaux pour former de belles et riches paroisses.



Un pont improvisé par les colons.

Le centre du Saguenay, surtout la rive nord de la rivière du même nom, offre de belles terres, depuis Delisle jusqu'à Saint-Germain.

Les vieilles paroisses du Lac Saint-Jean ne le cèdent en rien aux plus riches établissements du Richelieu ou de l'Yamaska. Cette assertion, cent fois corroborée, démontre bien tout ce qu'on peut tirer de la partie non encore établie de la vallée du Lac Saint-Jean, tant au point de vue de la culture qu'à celui de l'élevage et de l'industrie laitière.

Le chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean et l'extension de Chambord à Chicoutimi mettent la plus belle partie de cette vaste région en communication avec les grands centres de commerce. Le parcours de ce chemin de fer est de 190 milles. Durant la belle saison, la rivière Saguenay est aussi une voie commode avec le reste du pays.

Il y a en outre quatre à cinq bateaux à vapeur qui circulent constamment sur le Lac Saint-Jean, desservant tour à tour les paroisses échelonnées le long des rivières Ashuapmouchouan, Mistassini et Péribonka. Tous ces bateaux partent de Roberval.

Publié par Cy. Gagné et J. E. A. Pin. UNION TYPO Imprimé par " Le Soleil "